



AVIS PUBLIC À TOUS LES CONTRIBUABLES

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, pour la première année d'exercice débutant le 1er janvier 2025, a été déposé le 5 septembre 2024 et est disponible pour consultation.

Toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau municipal situé au 444, rang Saint-Antoine à Saint-Gérard-Majella.

Que toute demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, concernant la tenue à jour du rôle, doit :

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé;

MRC Pierre-de-Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 88-97 de la M.R.C. Pierre-de-Saurel

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 5e jour du mois de septembre 2024.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 septembre 2024.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière